



« Soutien à la formation de chiens guides et d'assistance » Appel à projets

Pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap

Vous êtes une organisation active dans la formation de chiens guides ou d'assistance et vous souhaitez contribuer à une société plus inclusive à l'égard de personnes porteuses d'un handicap?

Cet appel est pour vous!

La raison de cet appel ?

Le chien guide ou d'assistance joue un rôle crucial dans le quotidien des personnes en situation de handicap. Il apporte de nombreux bienfaits et améliore considérablement leur qualité de vie: mobilité accrue, meilleure autonomie, confiance en soi, amélioration de la sécurité, soutien émotionnel, gestion de l'anxiété, inclusion sociale..

Quel est l'objectif de cet appel ?

L'appel à projet « soutien à la formation de chiens guides et d'assistance » vise à encourager la formation des chiens guides et d'assistance afin de contribuer à l'inclusion des personnes porteuses de handicap dans la société”

A qui s'adresse cet appel ?

Cet appel à projets s'adresse aux organisations qui forment des chiens guides et d'assistance.

Quels sont les critères de recevabilité et de sélection de cet appel ?

Critères de recevabilité

- Le dossier de candidature doit être dûment complété en ligne sur le site de la Fondation Roi Baudouin dans les délais impartis.
- L'organisation candidate doit être reconnue soit par l'Aviq (l'Agence pour une Vie de Qualité) soit par le Collège réuni de la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale soit par la CELMA (Cel Machtiging Assistentiehondenscholen).

- Les bénéficiaires du projet sont des personnes en situation de handicap (personnes aveugles ou malvoyantes, malentendantes, troubles du spectre d'autisme, handicap moteur, PMR..)
- L'association doit mettre les chiens qu'elle forme gratuitement à disposition des personnes en situation de handicap.
- L'organisation candidate doit disposer d'une personnalité juridique.
- L'organisation candidate ne doit pas rechercher de profit commercial. Les projets à caractère commercial ne seront pas pris en considération.
- L'organisation candidate doit développer son projet sur le territoire belge.
- Le projet doit être en phase de préparation ou de démarrage au moment de la clôture de l'appel (le 1 juillet 2024). Il ne peut en aucun cas déjà être clôturé à cette date.

Critères de sélection

Un jury indépendant sélectionnera les propositions en fonction des critères suivants :

- **Bien-être animal** : le dossier décrit précisément comment le bien-être des animaux impliqués sera suivi, contrôlé et garanti.
- **La qualité de la mise en oeuvre du projet** (mesurée e.a. par l'attention portée à l'analyse et aux besoins du public cible, à l'adéquation des moyens utilisés pour répondre à ces besoins, à la précision et la fiabilité du plan financier, au réalisme du calendrier, à l'évaluation et au suivi du projet...)
- **L'implication active des personnes avec un handicap dans le parcours de formation du chien.**
- Le projet **améliore la qualité de vie au quotidien** de la personne bénéficiaire du chien et de ses proches.

Qu'offre la Fondation ?

Un soutien financier de **maximum 15.000 euros** par projet.

Cet appel a pu être organisé grâce au legs de Mme Leonie Albert, et à la contribution de 5 fonds nominatifs gérés par la Fondation Roi Baudouin, ayant comme objectif le soutien à la formation de chiens guides et d'assistance pour personnes porteuses de handicap.

Les Fonds concernés sont les suivants :

- Fonds Thérèse Stamanne
- Fonds Robert Josse

- Fonds Josée de Wenckstern
- Fonds Francis Poels
- Fonds Adelia De Gres

Planning:

Lancement de l'appel : 20 mars 2024

Clôture : 1 juillet 2024

Jury et annonce : septembre 2024 (date à définir)

Contact:

- Information générale – Centre de contact : 02-500 45 55 - contactcenter@kbs-frb.be
- Information spécifique – Marie Wolters : 02-549 03 08 - wolters.m@mandate.kbs-frb.be